Recettes de fonctionnement

73 805 000 €

Pour cette année de transition (*réforme territoriale et suppression de la taxe professionnelle*), une compensation relais remplace la taxe professionnelle, principale recette de l'intercommunalité.

La dotation globale de fonctionnement est versée par l'Etat. Le versement transport, payé par les entreprises de l'agglomération, contribue à la qualité de services des transports urbains.

Dépenses de fonctionnement

Budget - 2010

67 885 240 €

Le fonctionnement représente l'ensemble des dépenses nécessaires à la bonne marche quotidienne des services de l'intercommunalité.

Sur ce budget, la CAB reverse des dotations aux communes (*liées à l'intégration, par la CAB, de la Taxe Professionnelle en 2000*).

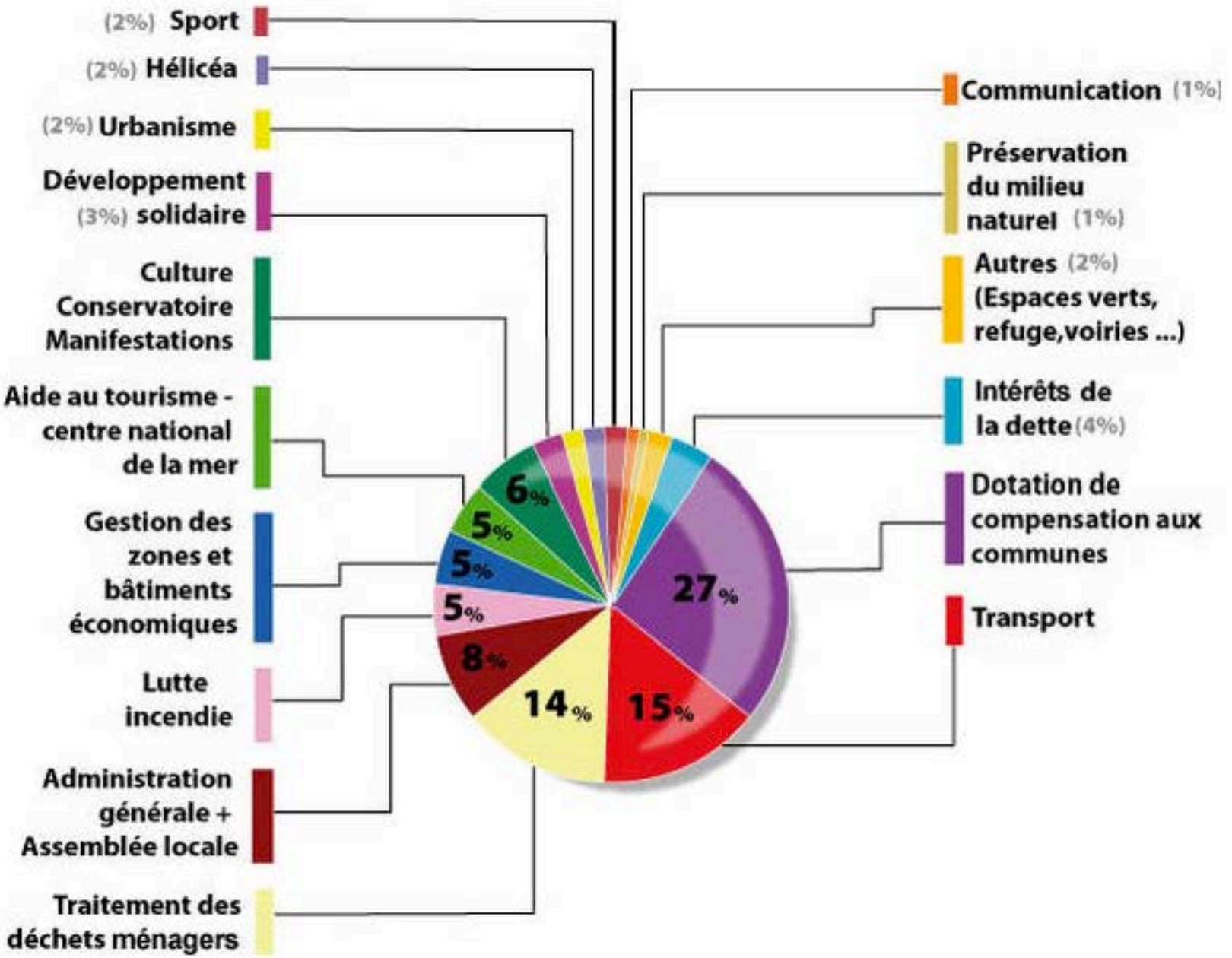

Dépenses d'investissement

20 219 960 €

Le budget d'investissement permet les aménagements, les réalisations, au service du développement économique et des habitants.

Ces investissements modifient le patrimoine de la Communauté d'agglomération du Boulonnais.

Une part importante est consacrée à l'Axe Liane, important programme pluriannuelle visant à doper l'attractivité économique et touristique du cœur de l'agglomération (*extension de Nausicaà, Stade nautique de la Liane, aménagements divers…*).
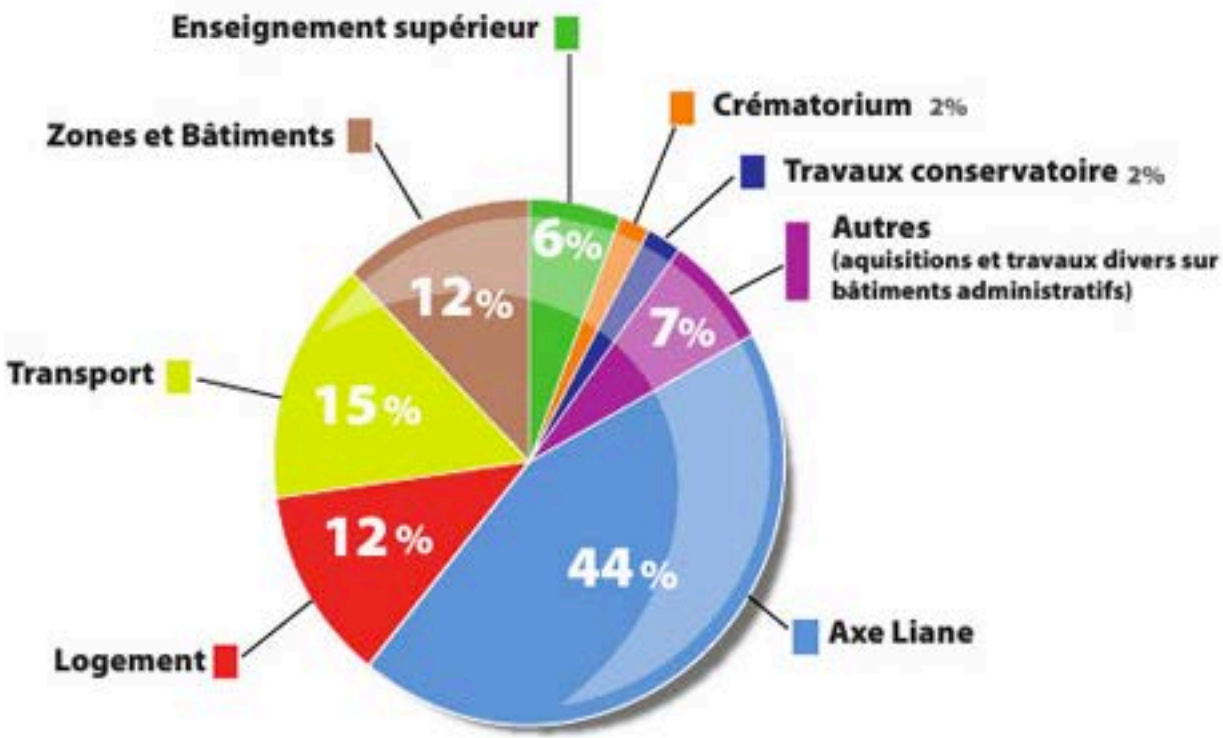
Le Transport (*TCRB*) demeure un poste d'investissement important pour assurer la qualité de ce service public de premier ordre : remplacement de bus et aménagement de lignes pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.